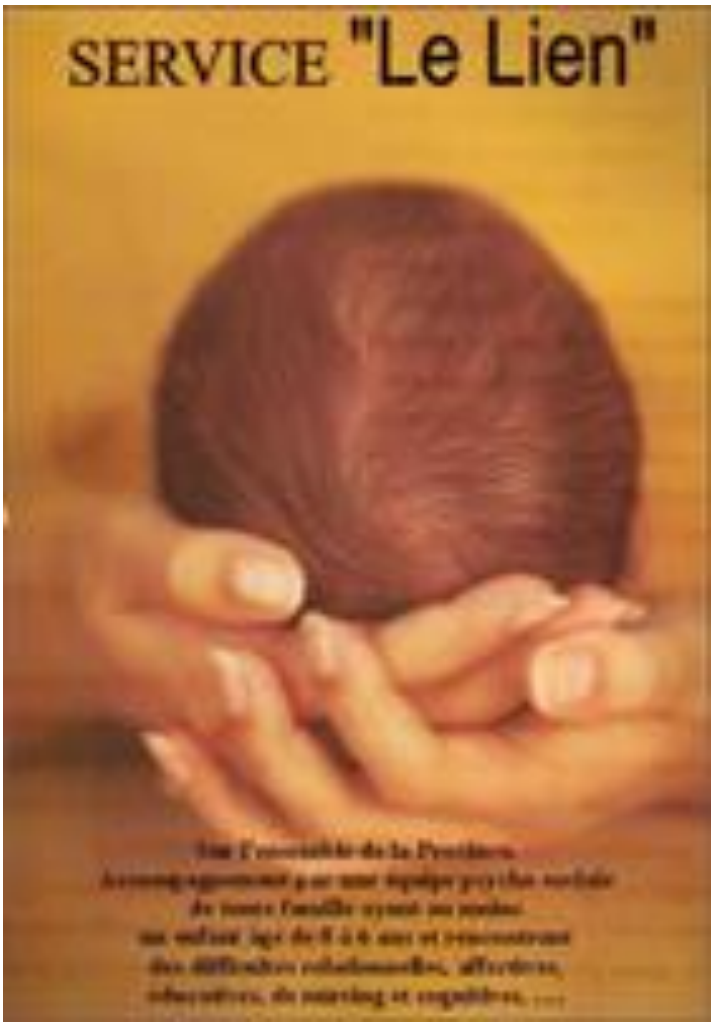


IMAJE
« Le Lien »

Rapport d'activités 2024



« Les premières années de la vie sont comme les premiers coups d'une partie d'échecs, ils donnent l'orientation et le style de toute la partie, mais tant qu'on n'est pas échec et mat, il reste encore de jolis coups à jouer ».

Anna FREUD

1. *Le Lien* : origine et réflexions

Il y a 26 ans, en février 1999, lors de sa création, le service était novateur en proposant une approche sur le long terme, avec un temps de présence au domicile pouvant aller jusqu'à cinq demi-journées par semaine.

Et cela dans la **toute petite enfance**, parce que depuis toujours, nous sommes convaincus que la qualité des soins précoces est un enjeu éthique pour notre société. Et peut-être d'autant plus depuis ce 21ème siècle !

A la naissance, le bébé a quatre grands chantiers à mener (Golse B. 2025) :

-L'autoconservation, dans le sens où toutes les fonctions vitales doivent se mettre en place ;

-L'attachement ;

-L'intersubjectivité, à savoir la juste distance psychique ;

-La régulation du plaisir-déplaisir, le bébé doit apprendre à attendre et à tenir compte du plaisir-déplaisir chez l'autre.

Tout cet ajustement est lié bien entendu à l'environnement, qui pour les familles que nous rencontrons est souvent précaire. En effet, nous sommes confrontés à la précarité tant financière, que sociale, psychique et/ou physique.

Et les neurosciences nous montrent combien la précarité a un impact sur le développement du cerveau du jeune enfant et cela, déjà in-utéro.

Le Lien s'inscrit dans la continuité, la permanence.

Nos postulats :

Nous sommes convaincus que pour soigner le lien qu'un enfant va construire avec ses parents, il faut s'y prendre à l'avance ! Au plus tôt on peut commencer un accompagnement, voire avant la naissance, au mieux sera l'évolution.

La puéricultrice donne une présence tout à la fois ferme et souple sur laquelle le parent peut compter. Cette présence ponctuelle peut aider le parent à se réapproprier la fonction de lien nécessaire pour éduquer son enfant.

Lettre à … Raphaël

Mon petit Raphaël, on ne s'est pas connu longtemps, mais j'avais envie de t'écrire quelques mots sur mon cours passage dans ta vie d'enfant. Tu es un petit loulou très attachant, je suis arrivée dans ta vie et celle de ta maman à la suite de beaucoup de difficultés que toi et ta maman avez vécues.

Pendant quelques années avec ton papa, qui n'était pas toujours gentil avec ta maman et avec toi non plus, ça n'a vraiment pas été des moments faciles.

Ensuite ton papa, ayant beaucoup de soucis divers, a préféré quitter notre monde… Mais malheureusement, il a laissé un grand vide dans ta vie et dans celle de ta maman.

Ta maman a demandé de l'aide à plusieurs services, mais sans grand résultat. Elle était très mal et très triste, et donc tu as été beaucoup "seul", avec une maman présente physiquement mais pas mentalement. Et finalement c'était toi qui prenais soin d'elle à ta façon, et tu as continué à grandir comme si tu devais prendre la place de ton papa. Tu "reproduisais " des comportements semblables à ceux que ton papa vous faisait subir et tu avais une attitude de grand.

Malgré tout l'amour que ta maman avait pour toi, elle ne savait plus comment faire et agir avec toi, surtout face aux comportements difficiles que tu avais.

J'ai essayé de vous soutenir, mais c'était compliqué, et ta maman partait un peu dans tous les sens. A la suite des critiques et remarques désagréables des autres ou de la famille et à ses difficultés dans la vie, elle préférait ne pas ouvrir la porte.

On lui a donc conseillé de prendre soin d'elle pour aller mieux, mais surtout pour que toi tu ailles mieux aussi et pour que tu retrouves ta place d'enfant.

Elle était réticente et pourtant, ton comportement montrait que cela était nécessaire, même si toi aussi tu craignais d'être séparé de ta maman ou d'être seul (tu as pu l'exprimer lors d'une réunion). Après plusieurs discussions avec ta maman et les services qui l'ont entourée, elle a pu dire ses difficultés et fut d'accord pour se faire aider.

Nous n'avons pas su travailler beaucoup ensemble, mais tu étais mieux à l'école, quand maman avait le courage et la force de t'y conduire.

Tu m'as beaucoup touchée dans ta façon de parler et de te comporter. Mais tu avais besoin que l'on prenne soin de toi aussi.

À la suite de la décision de ta maman de se faire aider elle seule et à son refus de collaboration, nous avons donc pris la décision de nous retirer.

Je devais venir te dire au revoir, mais malheureusement j'ai eu porte close et pas de réponse à mes messages.

C'est la raison pour laquelle je te fais ce petit mot et te souhaite le meilleur et une belle route à venir avec beaucoup de joie et de bonheur.

Gros bisous,

Eveline

2. Composition de l'équipe

L'équipe du Lien est composée de puéricultrices, d'une coordinatrice et de la Directrice pédagogique.

Le choix du type d'intervenant, pour réaliser ce travail d'accompagnement en famille, s'est porté sur le métier de *puéricultrice* dans l'idée de proposer une expertise la plus proche du terrain possible. L'optique de travail s'apparente à une dynamique relationnelle, de participation active, d'accompagnement concret, dans les gestes du quotidien (nursing, repas, bain, jeux, promenades, …). Les puéricultrices, quand elles ne sont pas en famille (parce que leur temps de travail n'est pas complet ou parce qu'une famille annule une prestation) vont donner un coup de main dans leur crèche de référence, qui dépend également du même pouvoir organisateur que le service dont elles dépendent. Ce qui leur permet, par la même occasion, de souffler un peu en dehors d'un vécu souvent intense en famille.

Les puéricultrices sont encadrées par une *coordinatrice* qui joue un rôle de prise de recul nécessaire à l'aide. Elle permet d'identifier et de comprendre l'idéologie qui domine dans le système familial. Elle a un regard extérieur et cadrant permettant d'affiner et de recentrer l'observation, notamment lorsqu'il s'agit de s'interroger sur les notions de sécurité, d'intégrité, de mobilisation au changement ou de danger.

Elle donne les indicateurs de changement et veille à ce que le travail ne soit pas parasité par des croyances personnelles, par de fausses représentations de ce qu'est un lien d'attachement. C'est la coordinatrice qui veille à objectiver et à conceptualiser l'observation, sur base des éléments relatés et retranscrits par la puéricultrice, au travers des rapports et grilles que cette dernière remplit, avec ou sans le parent.

La *directrice pédagogique* est disponible au quotidien pour répondre aux questions particulières qui peuvent émerger en cours de travail, pour accompagner un positionnement quant à la décision de prendre ou non en charge une situation, ainsi que pour évaluer l'opportunité de maintenir ou non un accompagnement.

3. Quelques informations sur le service

Le Lien s'adresse à toutes les familles :

- Ayant au moins un enfant âgé entre 0 et 5 ans (c'est-à-dire avant l'âge d'obligation scolaire). A partir du moment où ce critère est rempli, nous pouvons également intervenir auprès de frères et sœurs plus âgés, ne serait-ce que pendant les périodes de congés scolaires. Nous pouvons également intervenir pendant la grossesse ;

- Vulnérables et/ou à risques de négligences graves ou de maltraitance (physique ou psychologique) ;

- Dans des situations de fragilités diverses : émotionnelle (instabilité, fatigue importante, découragement, …), psychologique (trouble de la personnalité, dépression (post-partum), …), handicap (physique ou mental), éducatives (méconnaissances, manque de repères et/ou de modèles, immaturité, absence de réseau, …), sociales (isolement, difficultés financières, assuétudes, …).

Le contexte d'intervention :

Le service se situe du côté de la *prévention* dans le sens où en intervenant au plus tôt on maximise les chances de mobilisation, de changement et d'évolution positive, de façon également à éviter un éloignement familial.

Le service mise sur une forme de « *compagnonnage* » des parents, le « faire avec ». C'est par la création d'un lien de confiance, dans le quotidien de la famille, que le travail va pouvoir s'amorcer. Et cela nécessite du temps.

La création de ce lien de *confiance* est rendue possible grâce à l'intensivité de la présence en famille (des périodes de trois heures par jour), grâce à la fréquence de l'accompagnement (de deux à trois fois par semaine habituellement) et grâce à la durée du suivi (plusieurs mois voire plusieurs années).

Le regard que pose la puéricultrice sur chaque membre de la famille est déterminant dans l'élaboration de l'estime de soi. Permettre que le parent ne se sente pas jugé mais au contraire reconnu, compris, valorisé, encouragé, soutenu, ayant de l'importance pour quelqu'un, digne d'intérêt… cela nous semble être la base nécessaire à l'élaboration du lien étant donné le caractère primordial de la réponse à tous ces besoins pour la construction d'une personnalité stable et capable de donner à son tour.

L'intérêt est d'accompagner le parent dans les gestes du quotidien, de lui apprendre certaines compétences en lui « montrant l'exemple », de renforcer le lien en

l'encourageant, de maintenir l'évolution en le valorisant, … de servir de « miroir-modèle » pour qu'ensuite le parent puisse s'approprier une manière d'être avec son enfant, au niveau de la réponse aux besoins de son enfant ainsi que dans l'interaction avec lui.

L'accent est également mis sur la réflexion et la verbalisation. Réfléchir avec le parent à la façon d'être avec les autres et principalement avec leurs enfants. Verbaliser, dire les choses, mettre en mots, accompagner et encourager par la parole, de façon à soutenir le développement de l'enfant. C'est en valorisant ses actions que l'enfant se sentira encouragé et suffisamment en confiance pour les répéter, ainsi que pour expérimenter de nouveaux mouvements, pour oser de nouvelles expériences et dès lors développer d'autres compétences. C'est ainsi finalement que l'enfant grandit, tout simplement.

Le territoire et le temps d'intervention :

- Sur l'ensemble de la Province de NAMUR et une partie des provinces limitrophes (Luxembourg, Hainaut, Brabant Wallon, Liège, …) ;

- Les heures d'activités sont grosso modo de 8h à 16h30. Toutefois, il arrive de dépasser ce créneau horaire en fonction des besoins (si visite à l'hôpital, examen médical, souci urgent, …).

- Les prestations se déroulent deux fois (parfois plus) par semaine par périodes d'une demi-journée (environ 3 heures au domicile).

« Être les compagnes du quotidien »

C'est grâce à ce lien que peu à peu, le parent pourra faire confiance à l'intervenante et progressivement intégrer dans ses pratiques habituelles les conseils donnés et les activités proposées.

Lettre à … Dimitri

C'est un matin qu'une éducatrice de l'Enjeu me présente à ta famille.

Toi et tes parents habitez pour l'instant chez Thérèse, ex- épouse de ton papa, que tu appelles Mamy et avec qui tes parents s'entendent. Thérèse a la gentillesse de vous accueillir car tes parents n'ont plus de logement.

Pendant quelques mois, je vous verrai 2 fois par semaine, chez Thérèse qui t'aime beaucoup. Doucement nous mettons en place avec ton papa et ta maman un coin doux, ou tu pourras te reposer, flâner et jouer avec Madame souris, ta peluche préférée, avec le petit téléphone. Et petit à petit, j'explique à tes parents que tu grandis et que tes besoins de jouer évoluent et que pour ça il faut d'autres jouets… Au début, ils ne comprenaient pas puis ils ont pu à ton anniversaire t'offrir un beau tableau musical. C'était un peu compliqué car ils n'avaient pas beaucoup d'argent. Thérèse est allée aussi dans son grenier ressortir des jeux de ses enfants… le petit tableau à pousser … lui tu l'aimais bien… c'était le début de la marche… petit à petit tu as marché et tu allais partout dans la maison… il fallait faire attention car tu n'étais pas sûr de toi sur tes petites jambes et chez Thérèse tout n'avait pas été prévu pour un bambin. Elle a pu changer certaines choses pour ta sécurité.

Ta maman faisait très attention à ce que tu ne te fasses pas mal… elle avait compris que c'était important !

Mais comment faire comprendre à ta maman que tu avais aussi besoin de te réfugier, te blottir au creux de ses bras pour recevoir des câlins… Comment lui montrer que tu avais besoin de te blottir dans ses bras pour prendre ton bibi ? Tiens ? Est-ce pour cela que tu n'arrivais pas, plus grand, à t'en défaire ? Avais-tu un manque ? Nous en avons parlé bien plus tard…ta maman ne te voyait pas grandir, ou elle ne savait pas ces choses-là… 2,5 ans, tu n'avais plus besoin de biberon la journée et à force de faire comprendre tes besoins de découvrir le gobelet, l'assiette, la tasse, le biberon a disparu la journée. Plus qu'un le matin et un le soir.

Mais revenons-en a tes besoins de câlins… Au fil du temps, avec beaucoup de respect et en te prenant dans mes bras pour lui montrer comment te donner le bibi, ta maman a pu répéter le geste sécurisant pour que tu te sentes bien dans ses bras. Avec papa ça se passait bien. Il avait eu d'autres enfants et savait comment donner le bibi. Oui tu as des demi- frères et sœurs. Tu les vois de temps en temps. Ta marraine c'est Geneviève, elle a 17 ans. Elle vit encore chez vous.

Elle a des tourments, mais ça ce sont les affaires des ados…

Puis vous avez déménagé … dans un bel appartement et enfin chez vous.

Hélas, au même moment ton papa et ta maman ont eu de gros problèmes financiers et du coup beaucoup moins de choses à pouvoir acheter… Et il fallait payer les factures. Ils ont été courageux, je les ai fort soutenus… il fallait s'en sortir pour toi et ta sœur. Mais pendant ce temps et malgré les difficultés, ils ont toujours fait en sorte de subvenir à tes besoins de soins et de t'apporter le nécessaire pour manger. Ils allaient au resto du cœur et là vous receviez un bon repas complet et chaud. Puis une dame préparait un sac avec plein de bonnes choses à cuisiner la semaine.

Et ta maman a même retrouvé du travail… maintenant il fallait se remettre au travail avec moi aussi car tu grandissais et devais recevoir d'autres choses pour tes besoins… par exemple, encore pouvoir aller dans les bras de maman quand tu le demandais, avoir une chambre propre, une maison propre, des vêtements adaptés, des aliments nouveaux et que tu puisses grandir et être épanoui. Tu as été inscrit à l'école et tu adores y aller… Ton institutrice est très chouette avec tous les petits copains. Elle t'aime beaucoup… Elle explique beaucoup de choses à maman et à papa. Ils écoutent et essayent de répondre à ses demandes.

Mon p'tit cœur, tu es si mignon, très sensible aussi, j'adore ton sourire malicieux… tu es courageux aussi, très intelligent surtout quand on construit une tour, tu vas plus vite que moi… Tu fais des farces et on rigole bien avec tes parents … Aussi je suis très fière de toi, de ton courage quand on va chez les docteurs. Tu fais toujours tout ce qu'ils demandent. Tu sais, viens j'ai un secret à te dire… je sais que bientôt tu pourras parler, ton papa, ta maman et moi mettons tout en œuvre pour ça… tu commences à bien répéter les mots, ils sont là, c'est juste qu'ils doivent sortir… aie confiance en toi mon petit chéri… Moi, j'ai confiance en toi...

Dimitri, je te souhaite que de belles choses. Continue à faire des petites farces, c'est gai de rire, c'est léger comme une plume… Continue de bien grandir avec la force que tu as de vouloir arriver avec de la volonté…Tu sais comme quand tu as essayé de passer sur le treillis suspendu de la plaine de jeu avec papa et Natha…et tu y es arrivé !!!!

BRAVO !!!!

Nathalie

4. Mandat, triangulation et partenariat

Mandat

Toute demande d'intervention du service « Le Lien » passe par un tiers professionnel. Celui-ci décrit la situation, nomme le problème identifié, exprime les difficultés observées ainsi que les objectifs à poursuivre par notre intervention.

Cela peut être un service de l'aide à la jeunesse (SAJ ou SPJ) mais également tout service intervenant auprès de la famille (SSM, PMS, CPAS, ONE, Maternité, crèche, maison d'accueil, …).

Triangulation

Le service mandant reste présent tout le long de l'accompagnement, notamment lors des évaluations (après trois à six mois ou plus tôt si nécessaire), lors de difficultés qui nécessitent sa présence (dans la décision de poursuivre ou non, dans la recherche d'un autre service, dans la nécessité d'un recadrage, …), lors de la fin de l'accompagnement.

Partenariat et collaboration de réseau

Lorsque plusieurs intervenants suivent une famille, nous nous coordonnons afin d'ajuster nos pratiques à la situation familiale. Et ceci pour situer « qui fait quoi » et répartir les objectifs poursuivis en fonction des missions de chacun, pour clarifier auprès des parents le rôle et la place de chacun et pour ne pas se retrouver ensemble au même moment au domicile.

Nous réalisons des réunions de coordination qui se déroulent la majorité du temps en présence de la famille, mais qui peuvent aussi se réaliser entre intervenants. L'absence de la famille lors de rencontres entre professionnels suscite souvent des questions éthiques. Nous pensons qu'il est parfois judicieux de se parler uniquement entre professionnels, notamment lorsqu'il y a divergence de points de vue, lorsque nous n'arrivons pas à nous accorder, lorsque certaines observations nécessitent une réflexion sur la suite à donner… mais dans tous les cas, un retour est fait ensuite à la famille.

Le travail en réseau est primordial, mais demande de nombreux ajustements et beaucoup de temps. Il est indispensable de partager les interventions autour des situations de plus en plus difficiles et lourdes notamment en termes de santé mentale. Il ne s'agit pas de diluer la responsabilité, mais de la mesurer, de la partager.

Voici un aperçu des différents secteurs avec lesquels nous sommes amenés à travailler :

- Secteur petite enfance : crèches, accueillantes, PEP's ONE,
- Secteur scolaire : écoles, PMS,
- Secteur santé mentale : SSM, équipes pluridisciplinaires, équipes mobiles, services spécialisés, hôpitaux, spécialistes, unité de pédopsychiatrie,
- Secteur accompagnement de l'adulte : CPAS, service d'aides familiales, service d'accompagnement de l'AVIQ, ATD, centres d'accueil,
- Secteur familles : maisons maternelles, AMO, Espace rencontre,
- Secteur jeunesse : service de placement AAJ, SASPE, SRJ.

5. Mandants 2024

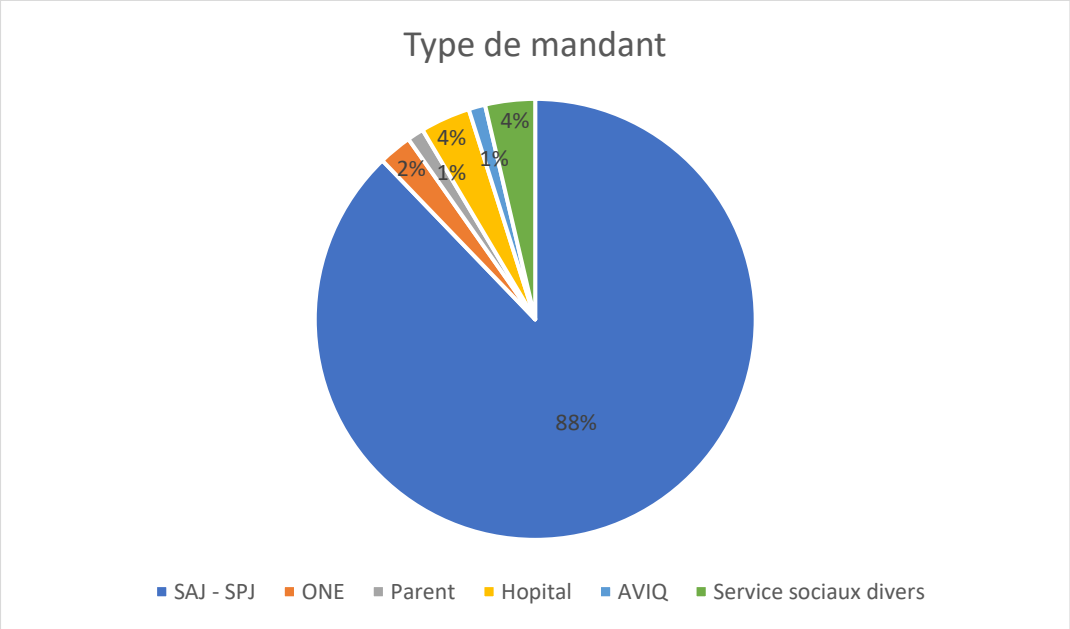
Le service Le Lien peut être mandaté par un service de l'Aide à la Jeunesse, càd soit par le SAJ, dans le cadre de l'aide consentie, soit par le SPJ, dans le cadre de l'aide contrainte.

Il peut également être interpellé par tout autre service qui intervient déjà auprès de la famille, tel que l'ONE, un SSM, un CPAS. Cette année nous avons également été sollicités par le service extrascolaire d'IMAJE ; en effet, ce dernier avait entendu le besoin d'aide d'une maman qui s'était confiée, auprès des éducatrices, sur ses difficultés concernant la prise en charge de ses enfants.

Le parent lui-même peut également nous interpeller directement, bien souvent sur conseil d'un professionnel. Nous essayons néanmoins d'avoir tout de même la collaboration de ce professionnel dans la mise en place et le suivi de notre intervention.

Voici le décompte des demandes reçues cette année en fonction du type de mandant.

SAJ - SPJ	ONE	Parent	Hôpital	AVIQ	Service sociaux divers
72	2	1	3	1	3



Nous remarquons que la majorité des demandes (88%) provient toujours de l'Aide à la Jeunesse. Les autres demandes découlent quant à elles de l'aide de première ligne ou de premier soin : l'ONE, les maternités, un service AVIQ, un CPAS, une maison d'accueil, une crèche.

Lettre à … Rose

Chère Rose,

Tes petits mots restent dans ta bouche, pourquoi ? Tu as peur de parler pour te protéger ?
Tu es capable, aie confiance en toi, tu as autour de toi tous des professionnels qui veulent t'aider : le SPJ, la logopède, la psychomotricienne, l'école.

Papa et maman ont leurs difficultés, ils font ce qu'ils peuvent, mais c'est parfois compliqué de trouver des transports pour te conduire aux différents rendez-vous. Votre logement est isolé, il y a peu de bus.

Mais tu vas à l'école et tu évolues à ton rythme, comme ton petit frère. Lui, il va bientôt y rentrer.

On ne se voit plus beaucoup, mais le peu qu'on se voit, tu es heureuse, souriante et accueillante. Tu me fais la fête, que c'est gai de venir jouer avec toi et ton petit frère.

Papa participe de plus en plus, ça te fait du bien, mais c'est parfois compliqué de centrer papa et maman sur vous. Dès qu'ils ont un problème, c'est difficile pour eux de tout gérer.

Voilà, le Juge a décidé que tu devais aller faire dodo dans une autre maison, avec de nouveaux copains, tu iras dans une autre école. Mais là-bas, tu auras tous les soins dont tu as besoin, ton frère aussi.
Papa et maman viendront te voir, je te l'ai expliqué.
Tu sais, ils t'aiment très fort et ils sont fiers de tous tes progrès.

Garde dans ton cœur tous les souvenirs de nos jeux, nos rires, papa qui joue à la balle et qui danse, maman qui joue à cache-cache. Tous ces moments de plaisir ensemble.

Je me souviendrai de ton beau sourire quand tu me regardais, de tes cris de joie quand j'arrivais.

Grandis bien ma grande fille et bravo pour ton évolution.

Bisous,

Chantal

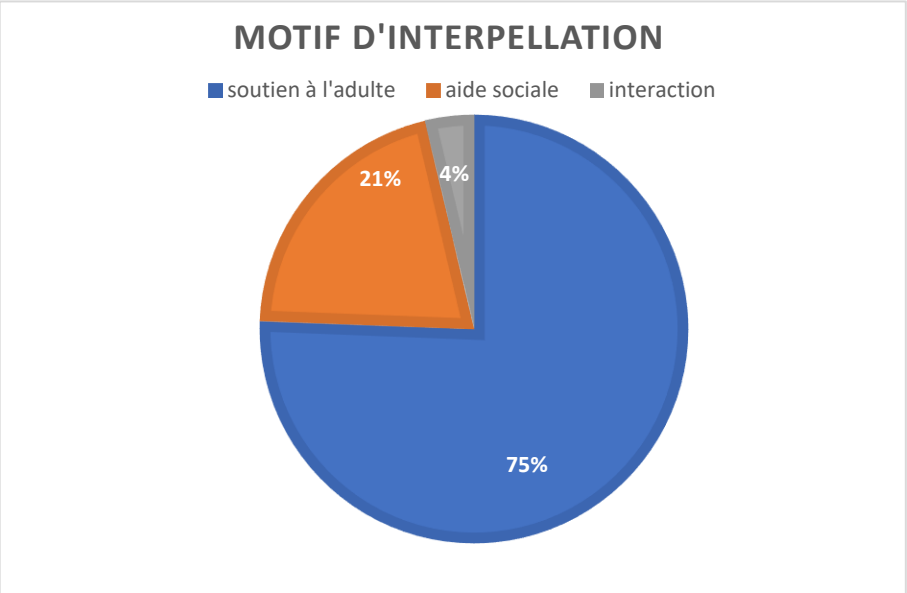
6. Motifs d'interpellation

Les demandes d'intervention peuvent être acceptées à partir du moment où elles correspondent à un des motifs d'interpellation précisés ci-dessous. Ces motifs correspondront ainsi aux objectifs de travail qui guideront notre intervention.

- **Soutien à l'adulte:**
  - Travail éducatif (mise en place des limites, régularité médicale, scolaire, cohérence, hygiène, …) ;
  - Aide au nursing ;
  - Compétences parentales (rassurer, reconnaître, consolider, accompagner, soutenir et faire émerger) ;
  - Attachement de la mère vers l'enfant.
  - Préventions éducatives (autre enfant placé, maltraitance physique et/ou sexuelle) ;
- **Aide sociale:**
  - Aide à la gestion du quotidien (parent et/ou enfant handicapé/malade, dépression du parent, post-partum, parent débordé) ;
  - Compétences parentales durant la grossesse (suivi avant la naissance) ;
  - Place de la mère (aider à trouver, à garder sa place face à sa propre mère, face à son enfant) ;
  - Préserver la relation parent-enfant (soutenir, accompagner lors d'un emprisonnement, un internement).
- **Objectif d'interaction:**
  - Respect des besoins primaires/indifférenciation (compétences à répondre aux besoins de l'enfant) ;
  - Travail relationnel (relation fusionnelle) ;
  - Réintégration (accompagner le retour de l'enfant et/ou de la maman au domicile) ;
  - Aide à la stimulation (jouer).

Motifs d'interpellation

Soutien à l'adulte	62
Aide sociale	17
Interaction	3
TOTAL	82



Dans la majorité des cas, nous intervenons pour apporter un **soutien éducatif** aux parents, càd les aiguiller au niveau de la réponse aux besoins de leurs enfants, au sens large. Lorsqu'il s'agit d'une **aide sociale,** les objectifs sont principalement dirigés vers l'accompagnement de familles où sont présentes d'importantes déficiences mentales. Et l'**interaction** se travaille lors d'un retour en famille après un placement de l'enfant.

7. Durée des suivis

La durée d'un suivi varie en fonction de son évolution, du degré de collaboration des parents, de l'état de base de la situation.

La décision de mettre fin au suivi est en relation avec les observations, les constats, les hypothèses confirmées ou non, … effectués tout au long des prestations. Dès lors, si le constat est positif et permet de penser à une « autonomisation » possible de la famille, le dossier est clôturé.

Dans d'autres situations, nous pouvons être amenés à proposer l'intervention conjointe d'autres services (AMO, aides familiales, service de santé mentale, service AVIQ, …) ou l'intervention exclusive d'autres services (institutions de placement, hospitalisations, prise en charge scolaire spécifique, …).

Il y a des parents qui ne peuvent pas changer malgré toutes les aides proposées. Il y a aussi certains parents qui ont un intérêt réel mais pas adéquat, une compétence parentale partielle et parfois, uniquement quand ils sont (en)cadrés.

Durée des suivis

Les suivis répertoriés dans le tableau ci-dessous, mis à part l'intitulé « en cours », se sont clôturés en 2024. C'est ainsi que nous avons pris en charge 40 situations sur l'année 2024, dont 26 se sont clôturées au cours de cette même année et 14 sont toujours en cours au-delà de décembre 2024.

0 - 6 mois	6 - 12 mois	13 - 24 mois	24 mois et plus	En cours
16	5	3	2	14

Dans les courts suivis, de moins de six mois, quatre se sont cloturés sans avoir pu réellement travailler. Le temps de suivi n'a dès lors été constitué que de tentatives de prises de contact mais sans réelle intervention au final.

Dans les suivis toujours en cours actuellement, la moitié est déjà en évolution depuis plus d'un an.

Nous constatons de manière générale que pour qu'un suivi porte ses fruits, il est souvent nécessaire de rester plus de six mois, et parfois même plusieurs années.

Nous pouvons remarquer que pour 2 enfants nous avons été présents au sein de leur famille pendant plus de deux ans.

8. Orientation finale

Certaines demandes nous parviennent et sont clôturées sans que nous ne soyons intervenus. D'autres mènent à une prise en charge effective et peuvent durer plus ou moins longtemps. Ils se clôturent dès lors après avoir cheminé et évolué avec la famille. Certaines fois vers une voie positive et rassurante, d'autres fois vers des horizons moins certains, d'autres fois encore vers un relais nécessaire.

Voici les différents cas de figure en détails.

Lors de la réception de la demande, une **réorientation** de cette demande peut être envisagée et ce pour différentes raisons :

- Notre service ne convient pas : les objectifs de travail demandés ne correspondent pas à nos missions ou à notre type d'intervention,
- Divers changements familiaux, géographiques, … au début de la demande,
- Nous n'avons pas de disponibilité au moment de la demande,
- Nous laissons la demande en liste d'attente et au moment où nous avons des disponibilités, la situation familiale a changé et/ou d'autres services sont rentrés en piste et dès lors, notre intervention ne se justifie plus.

Les « réorientations » consistent soit en une ou deux communications téléphoniques pour entendre la demande, soit en une rencontre pour évaluer l'adéquation de la demande.

Ce temps de travail est pris en charge uniquement par la coordinatrice. Il n'y a généralement pas de « démarrage » en famille par la puéricultrice.

Sauf quelques situations où très vite après le début de l'accompagnement, la famille déménage. Nous classons ces cas dans « réorientation » également.

Lors de la fin de l'intervention, plusieurs cas de figure se présentent pour envisager la clôture du suivi :

- ***L'évolution est positive*** *:*

Le travail réalisé avec la famille et la mobilisation des parents ont permis une évolution satisfaisante de la situation : d'une part, l'observation des enfants est rassurante et d'autre part les compétences des parents permettent de les laisser en autonomie avec leurs enfants. Cela mène dès lors à la clôture de notre mandat et souvent à la clôture également du dossier au niveau du SAJ.

- ***L'évolution nécessite un passage de relais :***

Dans les différents cas de figure, décrits ci-dessous, la situation a, bien souvent, déjà pu évoluer, des améliorations ont pu être apportées, … mais notre travail n'a pu aboutir à un état suffisamment sécurisant pour l'enfant. C'est ainsi que d'autres pistes sont proposées et engagées avec notre accompagnement.

➔ *La nécessité d'une réorientation vers un **autre service** :*

Selon les besoins de la famille, un autre service (proposant un autre type de prise en charge, relevant d'un autre secteur que l'éducatif, traitant de problématiques spécifiques, …) se révèle parfois plus adapté. Les contacts sont pris avec la famille et un passage de relais s'envisage en douceur.

➔ *La nécessité d'une **autre mesure** ; la judiciarisation voire le placement :*

Dans certaines situations, où les inquiétudes persistent et où le changement ne s'opère pas, nous pouvons relever les indicateurs de danger au niveau de l'enfant ainsi que les difficultés au niveau des compétences parentales. C'est ainsi que, sur base de nos indicateurs, les services de l'Aide à la Jeunesse (SAJ - SPJ) sont parfois amenés à prendre d'autres options que l'accompagnement éducatif, comme une interpellation du Parquet voire une mesure de placement. Dans ce dernier cas de figure, face à cet événement bouleversant pour l'ensemble de la famille, nous pouvons être présents afin d'accompagner l'enfant, et ses parents, dans cette nouvelle étape de leur vie, et cela en fonction du bon-vouloir de ces derniers.

- ***L'évolution reste incertaine :***

➔ *Une difficulté/absence de collaboration de la part de la famille :*

Il arrive que nous ne parvenions plus à obtenir une participation active de la famille soit que les objectifs et/ou notre cadre de travail ne correspondent pas aux attentes de la famille soit, qu'à un moment donné, les parents se ferment à toute intervention de notre part, soit que la culture familiale est telle qu'elle ne permet peu ou pas de mobilisation au changement. Il est alors à évaluer dans quelle mesure l'intégrité des enfants est mise ou non à mal. Nous pouvons parfois davantage miser sur l'ouverture vers l'extérieur (via la crèche, l'école) plutôt que sur le maintien de l'enfant au domicile pour nos prestations. Dans d'autres cas, le danger est trop présent et nécessite une intervention du mandat.

C'est ainsi que le mandant décide de l'aide future à apporter à la famille et/ou de la nécessité ou non de soumettre la situation au Parquet de la jeunesse. Notre intervention est interrompue et nous ne sommes dès lors pas toujours au courant de la suite donnée au dossier.

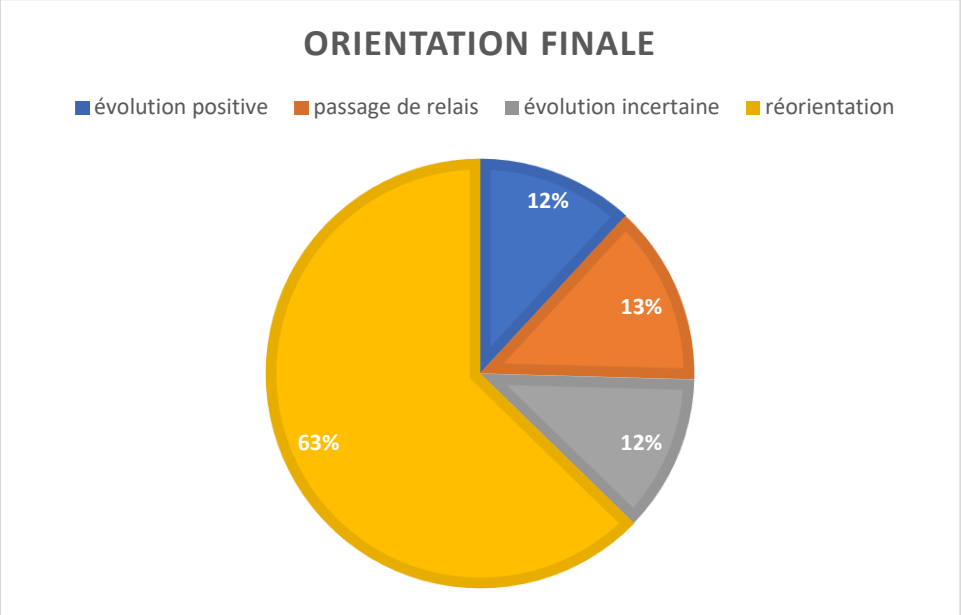
➔ *Un déménagement de la famille* :

Si la famille déménage, il est possible que nous puissions la suivre dans son nouveau lieu de vie mais il arrive aussi qu'elle parte au-delà de notre périmètre d'intervention, nous devons alors stopper notre accompagnement, parfois de manière très soudaine et sans savoir ce qui sera encore mis en place, ou pas, pour la famille.

Orientation finale

Pour les interventions qui se sont clôturées en 2024, nous distinguons le nombre respectif de suivis selon les critères suivants :

Évolution positive	7
Passage de relais	8
Évolution incertaine	7
Réorientation	37
Suivis clôturés en 2024	59



Sur les 22 suivis pris en charge et clôturés en 2024, lors de deux suivis sur trois, nous avons pu aboutir à une issue favorable pour l'enfant. Soit que nous avons pu remarquer une mobilisation des ressources parentales et une autonomie possible soit que nous avons pu amener les parents vers un autre service et clôturer notre intervention en passant le relais afin de permettre une continuité dans le suivi tant de l'enfant que de ses parents. Les services auxquels nous avons passé le relais sont par exemple des services résidentiels de l'aide à la jeunesse ou des services du domaine de la santé mentale.

Pour le tiers restant, nous avons clôturé notre intervention au vu de la non-mobilisation des ressources dans le sens d'un intérêt pour l'enfant et nous ne savons pas ce qui aura été mis en place pour l'enfant après la clôture de notre intervention. Dans ce type de situation, nous avons mis en avant, auprès du mandant, le fait que la situation n'était pas propice à l'épanouissement de l'enfant mais le mandant n'a pas toujours suivi le chemin que nous pressentions. Dans ce dernier cas de figure, notre service a souvent pu réaliser un chemin avec la famille, relativement long ou pas, lors duquel certaines choses ont pu se mettre en place mais pas de façon suffisante pour assurer la sécurité de l'enfant.

Il faut remarquer que les situations sont de plus en plus complexes ; les parents présentant des profils de plus en plus particuliers, nécessitant des prises en charge spécifiques. En effet, nous sommes de plus en plus souvent confrontés à des personnalités très abimées chez les parents ; de grandes déficiences intellectuelles, des troubles psychologiques (telle que la dépression), des troubles psychiatriques (où la perception de la réalité est altérée), des addictions, des blessures béantes à la suite des négligences/maltraitances subies dans leur histoire, … Toute cette palette de fragilités complexifie la prise en charge éducative et est parfois à ce point envahissante qu'il est difficilement envisageable d'accompagner le parent dans son rôle éducatif. Les difficultés restent alors présentes pour les enfants et nous ne pouvons remplir nos objectifs de travail. Il est alors souvent indispensable que d'abord, ou conjointement à notre suivi, sa problématique particulière d'homme ou de femme en souffrance soit prise en charge car sans ça nous constatons qu'il/elle est vraiment en peine de remplir pleinement son rôle de parent.

Lettre à … Colin

Mon petit chou aux yeux bleus,
Assieds-toi bien, je vais te raconter une histoire.

« Il était une fois une famille.
Cette famille était composée d'un papa, d'une maman, d'une grand-mère et d'un petit garçon aux yeux bleus.

Cette famille s'aimait. Ils aimaient leur petit garçon d'un amour très fort. Les parents éprouvaient des difficultés à s'occuper de leur enfant. Ils demandaient souvent de l'aide à la mamy car ils étaient maladroits et ne savaient pas toujours s'y prendre avec leur petit garçon aux yeux bleus. C'est ainsi que mamy se levait la nuit pour lui donner le biberon. Elle s'occupait beaucoup de lui, parfois elle ne savait pas non plus comment y faire et estimait que ce qu'elle faisait était bon pour lui.

Ils voulaient faire de leur mieux mais devant les difficultés, les réponses aux besoins du petit garçon n'étaient pas adéquates. Les parents avaient besoin de soutien.

Un jour, quand le petit garçon eut six mois, une puéricultrice arriva dans leur foyer. Son rôle était d'aider la famille, dans l'accompagnement de la parentalité, comme de répondre adéquatement aux besoins de ce petit garçon aux yeux bleus.

Pour eux, cela a été compliqué au début car il était difficile d'entendre qu'ils pouvaient faire autrement pour leur petit bambin. Mais ils ont fini par comprendre ce qu'elle pouvait leur apporter. Ils ont dû s'adapter à de nouvelles règles et à une organisation différente, ce qui leur a permis de mieux répondre aux besoins de leur enfant.

La puéricultrice a d'abord pris soin de maman et un lien s'est créé entre elles. Petit à petit, la confiance s'est installée. Cela n'a pas toujours été facile.

Le petit garçon grandissait et un lien fort s'était créé entre lui et la puéricultrice. Lorsqu'il apercevait cette dernière, il lui faisait la fête. Ils aimaient passer du temps ensemble. Un jour, il a même prononcé son prénom pour la première fois.

Avec le temps, il est devenu plus autonome. Il courrait dans la maison, sautait. Il adorait faire rire. Il aimait faire le petit clown, même dans les moments plus difficiles.

On voyait bien que les parents mettaient en pratique ce que la puéricultrice leur proposait. On voyait des parents qui étaient à l'écoute de leur enfant. Ils pouvaient jouer ensemble, rire, dialoguer, faire de la pâtisserie avec la puéricultrice, aller se promener, … Les réponses aux besoins étaient adéquates, enfin presque.

Il était temps de féliciter les parents car ce n'était pas facile.

Ils s'aimaient très fort et des « je t'aime » se dispersaient dans la pièce un peu partout.

Et un jour, tout bascule ! Le nid familial s'effondre.

Les parents se relâchent, ne prennent plus de décisions et ne parviennent plus à subvenir à ses besoins.

Autour de lui, des personnes sont présentes et vivent là, mais elles perturbent son rythme de vie.

La puéricultrice, inquiète, tente de faire réagir les parents, mais en vain.

Les problèmes s'accumulent ; l'argent manque, le frigo est vide, les vêtements sales du petit garçon s'amoncèlent. Une fumée transparente, irritante, emplit l'air et fait tousser.

La puéricultrice sait que la situation est mauvaise et l'écrit et demande de l'aide.

Les tensions s'exacerbent et l'enfant est de plus en plus en insécurité. Il cherche du réconfort dans sa tétine et se rapproche de la puéricultrice.

Les jours passent et cela ne s'arrange pas.

Les parents et la puéricultrice ont donc discuté avec la madame qui propose diverses solutions d'aide. C'est alors que la discussion du placement est devenue indispensable. A ce moment-là, la maman ne semblait pas d'accord, elle était en colère. Mais avec le temps et le dialogue, les parents ont pu voir cela comme une bonne décision.

C'est alors que la puéricultrice a pu mettre les choses en place pour pouvoir lui expliquer.

Elle a pris ce petit garçon près d'elle et lui a lu un début d'histoire, puis en tournant les pages, elle a vu que l'enfant était intéressé par Berthe et Roussette. Ils ont pu décortiquer les images ensemble et cela a pu être expliqué, avec des mots d'enfants.

Ce petit bonhomme avait compris et a apaisé le cœur de la puéricultrice quand il a dit « comme moi » !

C'est alors que la puéricultrice a su que c'était la meilleure décision à prendre.

Quand les parents ont appris la date, la maman a pleuré et le petit bonhomme l'a réconfortée, avec ses petits bras et un baiser. Comme s'il voulait leur faire passer un message « ça va aller, ne pleure pas ».

Nous arrivons à la moitié de la semaine, cela approche.

La puéricultrice l'accompagnera jusqu'au bout, même si cela sera compliqué de pouvoir lâcher sa main et lui dire au revoir, mais elle sera bien entourée.

Comme ce petit garçon, grâce à lui, la puéricultrice a grandi. »

C'est ton histoire, Colin, l'histoire de ta famille et mon histoire.
C'est la fin de cette histoire, à toi de raconter la suite.
Tu m'as apporté beaucoup, de voir différemment, de penser différemment, avec ta petite bouille d'ange, ton regard pétillant.
Reste toujours le même petit garçon, aux yeux bleus, que tu es.
Anaïs

9. Formations 2024

Voici les formations suivies, durant l'année 2024, par un ou plusieurs membres de l'équipe ou par l'entièreté du service :

- Expo « Dedans/Dehors : contre-vues sur la prison », au Delta à Namur, 1 après-midi en janvier 2024.

- « Parent - Enfant - Professionnel : comment se rencontrer autour de 'l'enfant ? », par HUmani, Christel LEFEVRE, 2 journées en février 2024.

- « Mieux gérer les émotions au travail », par P.R.H., Sébastien MARECHAL, 1 jour en mars 2024.

- « Le Kamishibaï », par HUmani, 1 journée en mars 2024.

- « Multitude de liens : comment en prendre soin ? », par Promemploi (Sabrina PANETTA), 3 journées en mars-avril 2024.

- Webinaire sur les « réunions d'équipe », par Claire MEERSSEMAN, en mai 2024.

- Journée SYPA « Enfants et ados face aux violences intrafamiliales », 1 journée en mai 2024.

- Présentation de l'étude du CERE sur « l'inceste », en juin 2024.

- « La prévention des violences conjugales et familiales », par le Pôle de ressources spécialisées en violences conjugales, 3 journées en septembre 2024.

- « Module initial de formation concernant les violences conjugales et intrafamiliales », par le Pôle de ressources spécialisées en violences conjugales, Nadia UWERA et Sandrine BODSON, 3 journées en octobre 2024.

- Journée pédagogique IMAJE « Les parents : comment leur donner une place tout en gardant la juste distance ? ». Journée de réflexion sur le co-accompagnement du jeune enfant. Avec Arnaud DEROO et Flore BANCU, 1 journée en octobre 2024.

- « Le développement de l'enfant à la lumière des neurosciences », par HUmani, 2 journées en décembre 2024

- « Quand la musique porte les tout-petits », par le FRAJE, 2 journées en décembre 2024

- « Acquérir des outils pour réussir une négociation », par l'Université de Paix, 2 journées en décembre 2024

Nous avons également notre travail de supervision de cas, suivi en équipe, qui a été encadré d'une part, sur la première moitié de l'année, par Cécile Vander Meulen, psychologue et psychothérapeute, et d'autre part, sur la deuxième partie de l'année, par Sabrina Panetta, psychomotricienne.

En outre, les discussions lors des réunions d'équipe, ou lors de réunions spécifiques entre la puéricultrice et les coordinatrices, ainsi que les différentes lectures proposées et partagées, sont autant de moments essentiels à une prise de recul nécessaire au travail d'observation et aux moments vécus par la puéricultrice lors de ses prestations en famille.

Les ressentis peuvent ainsi être objectivés par des références théoriques, une certaine distance peut être apportée par le regard tiers, une ouverture d'esprit peut être amenée par le dialogue et la concertation.

10. Conclusion

L'accompagnement d'une famille au sein de son domicile, parce qu'une ou des difficultés ont été dénoncées, intègre tout un ensemble d'éléments qui ont trait à la famille elle-même, au réseau, à l'environnement, mais aussi à l'intervenant de terrain.

« S'engager aux côtés des familles, ou comment notre histoire personnelle influence notre vie professionnelle » représente en effet un réel défi au quotidien. La remise en question, la volonté de se former, de lire, la réflexion perpétuelle, le partage, l'ouverture d'esprit, l'honnêteté intellectuelle sont autant de qualités auxquelles les travailleurs du service Le Lien doivent sans cesse se référer.

Le service « Le Lien » existe depuis 1999, autant d'années d'accompagnement de la famille dans sa parentalité partielle, voire parfois inexistante. Nous sommes convaincus de l'importance de ce travail, de son impact sur l'avenir des enfants.

Ce que l'on fait maintenant pour l'enfant entraînera des répercussions importantes pour son avenir !

Nous travaillons dans le champ de la prévention à long terme, tout en ne sachant pas en mesurer les effets. Dans ce travail relationnel, nous réfléchissons à comment aider un enfant à fabriquer un bon lien minimum avec sa mère et que ce bon lien lui serve de qualité d'expérience pour à son tour devenir parent.

Après la lecture des « lettres à … » rédigées par les puéricultrices, nous ne pouvons que rester humbles face à la fragilité humaine et à sa complexité. L'intensité des propos met en évidence l'intensité de l'accompagnement et nous rappelle que « la vie n'est pas un long fleuve tranquille » ! Toutes ces réflexions et émotions nous renvoient aussi au dilemme qui peut être vécu par le parent, d'une part, la reconnaissance de ses difficultés, de ses manquements, de sa souffrance ainsi que celle de son enfant et d'autre part, la remise en question de sa représentation de ce qu'est un bon parent !

D'où l'importance de la *transparence* : « ce qui est nommé ne peut plus être ignoré ». D'où l'importance de reconnaitre le parent dans sa souffrance, de nommer ce qui définit le « problème ». C'est une marque d'intérêt. C'est aussi ne jamais cesser de croire en l'autre, en sa capacité de réajustement, de réappropriation.

Le service Le Lien ne soutient pas l'idéologie du lien, mais part du postulat selon lequel un changement peut être possible dès le moment où la souffrance a pu s'exprimer. Pour cela, la notion de *lien de confiance* doit exister entre l'intervenant de terrain et la famille, lien avec le parent, avec l'enfant, avec le réseau, avec son équipe !

Et parfois, le changement ne s'opère pas … Sachant que « le temps de l'enfant n'est pas le temps de l'adulte », le questionnement sur le pourquoi reste une priorité dans le suivi et ne reçoit pas nécessairement de réponse. Incapacité à apprendre ? Incapacité à comprendre ? Colère qui permet de se déresponsabiliser ? Souffrance personnelle plus forte que la vie ? Injustice ?

Etre Parent, cela ne s'invente pas, cela se construit … et parfois pas !

MERCI AUX TRAVAILLEURS DU QUOTIDIEN, POUR LEUR PATIENCE, LEURS COMPETENCES, LEUR GENEROSITE, LEUR PLAISIR A ACCOMPAGNER L'AUTRE DANS SES DIFFICULTES, LEUR AMOUR DE L'AUTRE ...



11. Statistiques du Lien pour l'année 2024

Voir tableaux ci-après.



2024	Date naiss	Date ouverture	Date intervention	Date cloture	Mandant	Motif interp	Orientation finale	Précision "non atteints"	Collab réseau
1	10-08-23	21-02-24		27-02-24	SAJ Namur	interaction	Réorientation		
2	05-06-20	13-09-23	18-03-24	30-06-24	SAJ Neufchateau	soutien à l'adulte	évolution positive		
3	02-01-23	23-11-23	16-01-24	09-09-24	SAJ Dinant	soutien à l'adulte	évolution positive		crèche, SSM
4	15-05-21	24-04-24	15-05-24	08-10-24	SAJ Dinant	aide sociale	passage de relais	autre mesure : placement	école, PMS
5	09-04-24	24-04-24	15-05-24	11-06-24	SAJ Dinant	aide sociale	passage de relais	autre mesure : placement	école, PMS
6	05-02-24	12-07-24		10-10-24	Hopital psychiatrique	aide sociale	Réorientation		
7	16-08-20	04-04-24		18-09-24	SAJ Namur	soutien à l'adulte	Réorientation		
8	09-02-24	04-04-24		18-09-24	SAJ Namur	soutien à l'adulte	Réorientation		
9	16-11-15	21-08-23		23-01-24	SAJ Dinant	soutien à l'adulte	Réorientation		
10	26-11-21	21-08-23		23-01-24	SAJ Dinant	soutien à l'adulte	Réorientation		
11	23-03-18	12-06-23	04-12-23	17-04-24	SPJ Dinant	soutien à l'adulte	évolution incertaine	non collaboration	école, SSM
12	12-11-19	12-06-23	04-12-23	17-04-24	SPJ Dinant	soutien à l'adulte	évolution incertaine	non collaboration	école, SSM
13	08-01-21	12-06-23	04-12-23	17-04-24	SPJ Dinant	soutien à l'adulte	évolution incertaine	non collaboration	école, SSM
14	12-07-24	15-07-24		18-07-24	SAJ Dinant	soutien à l'adulte	Réorientation		
15	04-06-22	26-10-23		02-09-24	SAJ Huy	soutien à l'adulte	Réorientation	plus besoin au moment de nos dispos	
16	18-01-21	12-06-24		10-09-24	SAJ Marche	soutien à l'adulte	Réorientation	autre service	
17	13-02-23	12-06-24		10-09-24	SAJ Marche	soutien à l'adulte	Réorientation	autre service	
18	14-02-24	12-06-24		10-09-24	SAJ Marche	soutien à l'adulte	Réorientation	autre service	
19	24-03-21	21-03-24		17-09-24	SAJ Namur	soutien à l'adulte	Réorientation	prise en charge par un autre service	
20	23-05-22	21-03-24		17-09-24	SAJ Namur	soutien à l'adulte	Réorientation	prise en charge par un autre service	
21	25-06-23	21-03-24		17-09-24	SAJ Namur	soutien à l'adulte	Réorientation	prise en charge par un autre service	
22	15-10-21	29-08-23		07-02-24	SAJ Dinant	soutien à l'adulte	Réorientation	prise en charge par un autre service	
23	09-05-19	29-08-23		07-02-24	SAJ Dinant	soutien à l'adulte	Réorientation	prise en charge par un autre service	
24	24-07-23	01-07-24		11-07-24	SAJ Namur	soutien à l'adulte	Réorientation	prise en charge par un autre service	
25	09-06-24	18-06-24		19-09-24	ONE	soutien à l'adulte	Réorientation		
26	12-07-19	01-02-23	08-05-23	30-06-24	CPAS	soutien à l'adulte	évolution positive		
27	21-12-22	12-02-24		13-09-24	SPJ Namur	soutien à l'adulte	Réorientation		

28	24-03-24	24-04-24		18-09-24	Service AVIQ	aide sociale	Réorientation	placement	
29	02-11-20	20-04-23	17-10-23	16-10-24	SPJ Nivelles	soutien à l'adulte	évolution incertaine	non collaboration	maison d'accueil, école, SSM
30	21-08-18	20-04-23	15-01-24	16-10-24	SPJ Nivelles	soutien à l'adulte	évolution incertaine	non collaboration	maison d'accueil, école, SSM
31	05-04-23	05-06-24	03-09-24	19-11-24	SAJ Namur	soutien à l'adulte	passage de relais	autre mesure : placement	ONE, crèche
32	03-04-24	05-06-24	03-09-24	19-11-24	SAJ Namur	soutien à l'adulte	passage de relais	autre mesure : placement	ONE, crèche
33	11-02-24	09-10-24		17-12-24	SAJ Namur	soutien à l'adulte	Réorientation		
34	25-05-20	01-02-23	04-07-23	29-01-24	SAJ Dinant	soutien à l'adulte	évolution positive		école, CPAS
35	08-01-23	04-03-24		05-07-24	SPJ Dinant	soutien à l'adulte	Réorientation		
36	19-02-21	10-01-24	03-09-24	23-09-24	SAJ Namur	soutien à l'adulte	Réorientation	annulations successives	
37	09-04-23	16-05-23	05-07-23	18-03-24	SAJ Dinant	aide sociale	évolution positive		
38	10-05-24	09-04-24		05-09-24	SAJ Neufchateau	aide sociale	Réorientation		
39	24-04-23	03-10-24		18-12-24	Maison d'accueil	soutien à l'adulte	Réorientation		
40	26-11-23	29-11-23		13-02-24	Maternité	soutien à l'adulte	Réorientation		
41	08-07-21	01-10-24	16-10-24	24-12-24	SAJ Dinant	soutien à l'adulte	passage de relais	autre service : santé mentale	
42	03-10-19	26-07-23	16-01-24	06-02-24	SPJ Neufchateau	soutien à l'adulte	Réorientation	les parents ne veulent pas collaborer	
43	18-12-21	28-02-24	11-07-24	02-09-24	SAJ Dinant	soutien à l'adulte	Réorientation	la maman n'est plus preneuse, que des rdvs mandants	
44	16-09-23	28-02-24	11-07-24	02-09-24	SAJ Dinant	soutien à l'adulte	Réorientation	la maman n'est plus preneuse, aucune prestation n'a pu avoir lieu	
45	17-05-19	17-01-24	26-02-24	03-07-24	SPJ Dinant	soutien à l'adulte	passage de relais	autre service : SROOEVM	
46	17-07-22	17-01-24	26-02-24	03-07-24	SPJ Dinant	soutien à l'adulte	passage de relais	autre mesure : placement	
47	13-11-19	19-07-22	31-01-23	06-02-24	SAJ Dinant	soutien à l'adulte	évolution incertaine	non collaboration	école, PMS, SSM
48	09-03-24	21-03-24		18-09-24	SAJ Huy	soutien à l'adulte	Réorientation	autres services	
49	07-12-23	31-01-24	16-05-24	30-09-24	SAJ Neufchateau	soutien à l'adulte	évolution positive		ONE, service AVIQ
50	20-06-24	08-07-24		23-12-24	SAJ Neufchateau	soutien à l'adulte	Réorientation	autres services : crèche, maison source	
51	18-08-21	20-08-21	30-08-21	30-06-24	SAJ Marche	soutien à l'adulte	évolution positive		ONE, SSM, école, crèche
52	24-05-22	27-11-23	22-01-24	01-08-24	SAJ Namur	aide sociale	évolution incertaine	non collaboration	crèche, service AVIQ
53	27-05-23	26-03-24		03-09-24	SAJ Marche	interaction	Réorientation	autre service	
54	02-09-20	12-07-24		30-09-24	SAJ Dinant	soutien à l'adulte	Réorientation		
55	06-10-22	17-10-24		17-12-24	crèche	aide sociale	Réorientation	autre service	
56	11-08-21	15-12-23		23-02-24	parent	soutien à l'adulte	Réorientation	autre service	
57	09-09-21	14-02-22	13-07-22	30-08-24	SAJ Namur	soutien à l'adulte	passage de relais	autre service	crèche, école, PMS, maison mat
58	09-09-21	06-09-24		20-11-24	SAJ Namur	interaction	Réorientation		
59	19-03-24	28-03-24		18-09-24	Maternité	aide sociale	Réorientation		

60	24-07-22	13-09-22	21-02-23	en cours	SAJ Namur	aide sociale	crèche, ONE, pédiatre, école
61	21-11-24	26-11-24	11-12-24	en cours	SAJ Dinant	soutien à l'adulte	
62	23-06-21	25-11-24	16-12-24	en cours	SAJ Namur	soutien à l'adulte	
63	18-06-21	03-04-23	23-11-23	en cours	SPJ Dinant	aide sociale	école, PMS, SSM
64	17-10-22	03-04-23	23-11-23	en cours	SPJ Dinant	aide sociale	école, PMS, SSM
65	15-08-22	26-06-24	22-08-24	en cours	SPJ Dinant	soutien à l'adulte	école, crèche, ONE, aides fam.
66	30-08-23	26-06-24	22-08-24	en cours	SPJ Dinant	soutien à l'adulte	école, crèche, ONE, CPAS
67	16-09-22	01-10-24	08-11-24	en cours	SPJ Dinant	soutien à l'adulte	
68	06-02-21	06-12-22	06-03-23	en cours	SPJ Dinant	soutien à l'adulte	école, ONE, CPAS
69	16-12-20	24-03-23	29-06-23	en cours	SAJ Dinant	aide sociale	école, aides familiales, ONE
70	03-04-24	20-02-24	05-07-24	en cours	ONE	aide sociale	service AVIQ
71	13-08-23	12-07-24	24-09-24	en cours	SAJ Dinant	aide sociale	ONE,
72	16-02-22	26-10-22	26-01-23	en cours	SAJ Namur	soutien à l'adulte	CPAS, médecins, AMO, école
73	15-07-22	19-04-23	05-07-23	en cours	SAJ Namur	aide sociale	ONE, médecins, service AVIQ
74	24-05-22	22-11-24	en attente		SAJ Namur	aide sociale	
75	12-11-20	26-11-24	en attente		SAJ Dinant	soutien à l'adulte	
76	15-08-23	26-11-24	en attente		SAJ Dinant	soutien à l'adulte	
77	27-01-22	03-12-24	en attente		SAJ Dinant	soutien à l'adulte	
78	28-11-23	03-12-24	en attente		SAJ Dinant	soutien à l'adulte	
79	07-03-23	09-12-24	en attente		SAJ Namur	soutien à l'adulte	
80	21-09-20	09-12-24	en attente		SAJ Namur	soutien à l'adulte	
81	10-10-19	09-12-24	en attente		SAJ Namur	soutien à l'adulte	
82	16-09-24	17-12-24	en attente		SAJ Namur	soutien à l'adulte	